

Editorial du numéro d'*Esprit libre* d'avril 2016

Après les réformes, une pause dans le définancement des universités ?

En juin 2014, entre autres multiples démarches visant à sortir les universités d'une situation financière plus que difficile, j'intitulais mon éditorial d'*Esprit Libre* : « Investir dans l'université : plus urgent que jamais ». J'invitais à cette occasion chacun d'entre nous à revendiquer un refinancement des institutions universitaires. Les élections venaient d'avoir lieu et les partis politiques négociaient la formation des différents gouvernements.

Un mois plus tard, une majorité PS-cdH se formait à la Communauté française et retenait, dans sa déclaration de politique communautaire, le principe d'un refinancement de l'enseignement supérieur à hauteur d'une centaine de millions d'euros sur la législature.

C'est en effet que, depuis près de 20 ans, les universités n'ont cessé de voir diminuer leur financement par tête d'étudiant (le principal critère de répartition des ressources). Depuis 1998 et la « fermeture » de l'enveloppe de financement des universités, c'est un définancement de plus de 20 % (à prix constants) que l'on enregistre. En d'autres termes, il faudrait à tout le moins accroître le montant de l'allocation des seules universités (je n'évoque pas ici les autres types d'enseignement supérieur qui, certes, connaissent une dégradation moins spectaculaire de leur situation financière sans que celle-ci soit pour autant florissante) de 170 millions d'euros récurrents.

Aujourd'hui, un projet de décret du Ministre Jean-Claude Marcourt est sur le point d'être soumis au Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles. En régime, l'enveloppe des universités pourrait se voir augmentée d'environ 29 millions, soit 75% du refinancement prévu pour l'enseignement supérieur.

Il n'échappera à personne qu'il y a de la marge avant d'atteindre le niveau de financement par étudiant qui était celui des universités en 1998. Mais il n'y aurait aucun sens à ne pas voir dans cette proposition de décret une prise de conscience par le politique de la situation plus que délicate dans laquelle se trouvent aujourd'hui les universités. Il nous reste à espérer que cette initiative se traduise en une décision qui, si toutes les forces convergent dans un moment de lucidité, constituerait le premier refinancement des universités depuis de trop nombreuses années. Les recteurs ont d'ailleurs donné l'exemple de l'unité indispensable à une position forte et convaincante. C'est à l'unanimité qu'ils avaient, dès septembre de l'année dernière, défendu une proposition de réforme du financement des universités.

Ainsi, les réformes de fond dont l'enseignement supérieur a fait l'objet ces dernières années (ARES, Pôles, parcours de l'étudiant, ...) pourraient enfin se voir soutenues par un refinancement, certes timide, mais significatif. Car en ces moments sombres que traverse notre pays, il est plus que nécessaire de réinvestir dans l'éducation et dans la compréhension de nos sociétés.

Didier Viviers
Recteur